



Contrats d'affaires : Evitez les clauses abusives

Présentation

Une clause abusive crée un déséquilibre entre les droits et obligations des parties au contrat au profit, soit du professionnel à l'encontre du consommateur, soit de celui qui a pré-rédigé le contrat, soit encore de la partie dominante entre 2 professionnels.

Les conséquences pour les auteurs de ces clauses peuvent être de fortes pénalités financières, une remise en cause du contrat, une altération de l'image de l'entreprise, des enjeux économiques et sociaux.

Public

Cette formation est animée par Cécile Chabas-Laquièze et Marielle Martin, Maîtres de conférences en droit privé et sciences criminelles au Cnam. Elle s'adresse à toute personne, justifiant de connaissances de base en droit des contrats, appelée à apporter des conseils juridiques (avocats, mandataires, juristes

Objectifs pédagogiques

Cette micro-certification est une formation opérationnelle avec pour finalité le développement de compétences métiers. Elle a pour objectif d'acquérir la capacité de :

- Identifier de quelle branche relève le contrat en fonction du profil des cocontractants
- Détecter une clause abusive et la corriger
- Assurer une veille juridique et s'adapter aux évolutions du droit concernant les clauses abusives

Programme (21 heures)

MODULE 1 : IDENTIFIER

Définir la notion de clause abusive selon la branche du droit concernée. Identifier les enjeux juridiques et éthiques associés.

MODULE 2 : ANALYSER

Identifier le déséquilibre significatif. Détecter et analyser les clauses abusives dans tous documents. Evaluer l'économie du contrat, l'équilibre contractuel. Sélectionner les règles de droit applicable à une situation contractuelle donnée.

Module 3 : RÉÉCRIRE

Proposer des alternatives de formulation de clauses pour rééquilibrer le contrat. Déterminer la clause la plus adaptée pour un ensemble contractuel donné.

MODULE 4 : S'ADAPTER

Identifier les sources fiables pour assurer une veille juridique, sélectionner les informations pertinentes, suivre les évolutions du droit des clauses abusives.

MODULE 5 : ÉVALUATION

Mettre en œuvre, à partir de situations pratiques, ses capacités d'analyse et de reformulation de clauses abusives.



Contrats d'affaires : Evitez les clauses abusives

Organisation

Formation 100 % à distance

75 % asynchrone (en autonomie) : consultation de supports vidéo et autres supports pédagogiques spécialement conçus pour cette formation, analyse de documents juridiques (lois, décisions de justice, contrats...), consultation pertinente de sites spécialisés, réalisation de toutes sortes d'exercices assortis de leurs corrigés (quiz, textes à trous ...)

25 % synchrone sous forme de visioconférence (séance de questions/réponses avec les deux enseignantes experts.)

Méthodes pédagogiques

Formation pratique permettant l'acquisition de compétences opérationnelles.

Méthodes pédagogiques actives et interactives.

Évaluation

En fin de formation : analyse de situations pratiques et corrections de clauses estimées abusives.

L'évaluation donne lieu à une note sur 20. Si celle-ci est supérieure ou égale à 10/20 un Open Badge est délivré, attestant de l'acquisition des compétences visées. Authentifié et garanti par le Cnam, ce badge peut facilement être partagé sur vos réseaux sociaux ou votre CV.

Calendrier de formation

Début : 6 octobre 2025

Fin : 5 décembre 2025

2 visioconférences en octobre le vendredi de 12h30 à 13h30

2 visioconférences en novembre le vendredi de 12h30 à 13h30

1 visioconférence de clôture : 5 décembre de 12h30 à 13h00

Coût d'inscription : 630€

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

cnam-idf.fr

01 44 78 60 50